



Le Maire
Alain CHANIER

À l'instant où j'écris cet édito, je pense que beaucoup d'entre vous souffre de cette canicule.

À chacun de se préserver de cette montée en température insupportable, ce dont je ne doute pas.

À chaque fois que j'interviens dans ce Camulus, j'évoque en priorité les divergences des peuples qui aujourd'hui ne cessent d'être barbares. Le modernisme, si je puis dire, favorise les destructions des populations tel que les drones et les moyens de communication qui sont consternants pour les décennies à venir, en ajoutant l'intelligence artificielle (IA).

Sur le plan communal, l'école à la rentrée prochaine perdra un nouveau poste. Malgré les efforts communs, soient les parents d'élèves, les soutiens extérieurs et bien sûr nos élus, n'ont pu rivaliser avec l'éducation nationale.

Pourtant, pendant toutes les années écoulées, des investis-

sements n'ont cessé dans notre commune. Tout a été mis en œuvre depuis 2005 avec l'école maternelle en commun avec nos amis de Saint-Angel, puis en 2008 la médiathèque, 2012, la construction de l'école primaire, en 2016 l'extension d'une annexe pour l'école maternelle et la cerise sur le gâteau, un restaurant scolaire.

Malgré les évocations citées, rien n'a fait fléchir l'éducation nationale pour qui les enfants ne sont que des chiffres. Le monde est bien désolant.

Des projets sont bien confirmés :

- le secteur de la Brosse avec réfection de la chaussée, des accotements en gazon et genre tuf en alternance pour un cheminement judicieux dans un secteur bien fréquenté,
- une partie du chemin du Plaix sera repris,
- des plantations centre bourg avec la participation du conseil départemental,
- l'adhésion à la fondation du patrio-

mécénat pour la réfection d'une partie de la charpente de l'église, - l'empierrement autour de l'étang rue de la Fontaine dans le secteur des Thuelles,

- la reprise de la chaussée rue du Tailleur suite à l'incendie d'un véhicule et de la place autour du kiosque à pizza.

En collaboration avec les DDEN, l'arbre de la laïcité fût planté sur le parterre devant le restaurant scolaire.

Petit rappel, le projet de notre salle événementielle avance, son emplacement est défini, seul point à déterminer, c'est le parking. L'appel à projet avancera avec un cahier des charges sur le dossier architectural.

D'autres projets fleurissent dont je ne manquerai pas de vous en informer d'ici la fin de l'année. Bonnes vacances à chacun.

Votre Maire

Actualités

Kermesse de l'école

Cette année, les places assises sous les barnums et les brumisateurs étaient bien-venus pour accueillir les nombreux parents, grands-parents et amis de l'école. Chants, danses et évolutions d'acroSPORT se sont succédés sur la scène sous les applaudissements.



Pendant l'entracte, les enfants ont envahi les jeux installés sur le parking pendant que le stand buvette-snack était pris d'assaut par les adultes.

Tous les élèves ont terminé le spectacle avec le chant « C'est de l'eau », clin d'œil à la chaleur ambiante !

En fin de soirée, les élèves de CM2 se sont vus offrir, par l'Amicale Laïque, divers équipements nécessaires à leur entrée au collège. Stéphanie COSTE, qui nous quitte suite à la suppression de poste, a

été chaleureusement remerciée pour les années passées aux « Champs d'Blé ».

Plantation de l'arbre de la laïcité

Vendredi 14 mars, un arbre de la laïcité a été planté par les élèves de l'école, entourés de leurs enseignants, du Maire, des représentants de l'observatoire de la laïcité et des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. Les parents d'élèves, les représentants de la municipalité et de la vie associative et diverses personnalités,



ont accompagné ce moment symbolique. L'arbre sélectionné, un érable, de type acer platanoïde, financé par l'observatoire de la laïcité et la mairie, a été positionné devant le restaurant scolaire. Outre les interventions des personnalités, les enfants ont lu un poème et ont exprimé ce que représentait

pour eux la laïcité. La directrice a conclu en citant « les différences c'est ce qui fait l'école ». Puis les enfants ont attaché aux branches, des colombes en papier, symbole de la paix, avant de chanter la Marseillaise.

Nouveau à Chamblet

Depuis quelques semaines, MAXA Chauffage, entreprise spécialisée dans l'installation, la réparation et la maintenance d'équipements thermiques et de climatisation, s'est installée 26, route des Ferrières. Xavier BOUTEIX et Martial BARTHELET, sont disponibles pour répondre à vos besoins avec les solutions les mieux adaptées.

Contact : 04 70 64 04 01 ou maxachauffage@gmail.com

Horaires de tonte

Les horaires de tonte ou de travaux provoquant des nuisances sonores sont fixés comme suit par arrêté préfectoral : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de les respecter scrupuleusement !

Objets trouvés

De nombreux objets trouvés sont régulièrement déposés en mairie.

Merci de venir les récupérer !

Conseil municipal du 23 janvier 2025

Le conseil municipal est informé d'une décision du maire prise en date du 31 décembre 2024 afin d'accepter l'indemnisation par l'assurance Groupama d'un montant de 3 653,80 € correspondant au remboursement de dégâts occasionnés à la voirie suite à l'incendie d'un véhicule route de Montluçon le 4 octobre 2024.

Aménagement secteur de La Brosse – Attribution marché de travaux

Quatre entreprises ont transmis une proposition : EUROVIA DALA, COLAS France, ALZIN SAS et ADN Travaux Publics. Suite à l'ouverture de plis, l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM, maître d'œuvre, propose de retenir l'offre de l'entreprise ADN TP, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 583 487,20 € HT. Le conseil municipal, par 6 voix pour et 5 abstentions (Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Jean-Pierre JACQUET, Fabienne HUPPERT DHUME, Florent ROCHELET), valide cette proposition.

Acquisition d'un camion benne

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet d'acquérir un camion benne pour le service technique, dont la dépense est estimée à 25 000 € HT, ainsi que le plan de financement : conseil départemental : 5 000 € – Autofinancement : 20 000 €.

Modification statuts Commentry Montmarault Nérís Communauté

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les statuts modifiés de Commentry Montmarault Nérís Communauté, intégrant principalement la suppression des compétences optionnelles, la définition de compétences supplémentaires ainsi que la création et la gestion d'un service Public de la Petite Enfance communautaire.

Modification statuts Agence Technique Départementale

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les statuts modifiés de l'Agence Technique Départementale de l'Allier, intégrant le principe d'une nouvelle identité « Allier Bourbonnais Territoires », simplifiant et mettant en conformité le fonctionnement et la gestion de la structure.

Service de médecine préventive

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer au service de médecine préventive proposé par le centre de gestion de l'Allier.

Conseil municipal du 25 mars 2025

Le conseil municipal est informé d'une décision du maire prise en date du 7 mars 2025 afin d'accepter l'indemnisation par l'assurance GMF d'un montant de 1 663,00 € correspondant au remboursement des dégâts occasionnés le 18 octobre 2024 par un véhicule au socle du calvaire situé à l'angle de la route de Montluçon et du chemin du Bois de la Motte.

Approbation des comptes financiers uniques

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve, à l'unanimité, les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Compte financier unique budget communal 2024		
Dépenses fonctionnement 796 302,01 €	Recettes fonctionnement 1 164 368,36 €	Excédent fonctionnement 368 066,35 €
Dépenses investissement 398 110,93 €	Recettes investissement 344 171,68 €	Déficit investissement 53 939,25 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 26 409,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

Le résultat global de clôture de l'exercice s'élève à 314 127,10 €.

Compte financier unique budget annexe boulangerie 2024		
Dépenses fonctionnement 284,63 €	Recettes fonctionnement 24 818,85 €	Excédent fonctionnement 24 534,22 €
Dépenses investissement 6457,72 €	Recettes investissement 3 219,04 €	Déficit investissement 3 238,68 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

Le résultat global de clôture de l'exercice s'élève à 21 295,54 €.

Location local commercial

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler, à compter du 1^{er} avril 2025, pour une durée de 9 ans, la location du local commercial situé place de la Poste, à Mme Annick BLANDIN.

L'agenda communal

8 septembre - 16 h : Don du sang - Deneuille les Mines

26 septembre - 19 h : Assemblée Générale Chamblet Téléthron - Deneuille les Mines

7 novembre - 18h30 : Assemblée Générale Comité des Fêtes

11 novembre - 11 h : Commémoration de l'armistice

12 novembre - 16 h : Don du sang - Saint-Angel

29 novembre - 10 h : Assemblée Générale Amis de St Maurice

12 décembre - 18 h : Assemblée Générale Amicale de pêche

22 janvier - 14h : Assemblée Générale Club de l'Amitié

Conseil municipal du 03 avril 2025

Taux des taxes foncières 2025

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux :

Taxe sur les propriétés bâties :	35,57
Taxe sur les propriétés non bâties :	32,19
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	24,25

Pour information, la mise à jour des valeurs locatives, décidée par l'État, évolue de 1,7 % par rapport à 2024 et la taxe sur les ordures ménagères augmente de 1,5 %.

Budget communal 2025

Le conseil municipal vote, par 6 voix pour et 4 abstentions (Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Fabienne HUPPERT-DHUME, Florent ROCHELET), le budget primitif principal de l'exercice 2025.

Fonctionnement :	1 221 641,60 €
Investissement :	996 454,25 €
(dont 26 409 € de restes à réaliser)	

Budget annexe boulangerie 2025

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget annexe boulangerie de l'exercice 2025.

Fonctionnement : 28 262,54 €

Investissement : 6 503,68 €

Amortissement frais terrain multisports

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à 2 ans, l'amortissement des frais d'études et d'insertion (5 472 €), non suivis de réalisation pour le projet de terrain multisport.

Aménagement secteur de La Brosse

Mercredi 14 mai, le maître d'œuvre (Bureau BTM) a présenté aux riverains l'aménagement du secteur de La Brosse. Une vingtaine de personnes ont pris connaissance du projet et échangé avec la représentante du maître d'œuvre, qui a répondu à certaines de leurs interrogations.



Les travaux, confiés à l'entreprise ADN TP se dérouleront en 2 tranches, à partir de septembre-octobre 2025. La 1^{ère} tranche comprendra notamment les impasses ainsi que les réseaux d'eaux pluviales. La 2^{ème} tranche se terminera avec la couche de roulement en enrobé dont la réalisation est prévue au printemps 2026. Le coût total des travaux s'élève à 583 487,20 € HT. Pour toutes questions ou demandes particulières, merci d'interpeller exclusivement la mairie ou le maître d'œuvre à l'occasion des réunions de chantier hebdomadaires. Le plan détaillé du projet est consultable sur le site internet de la mairie.

Carnaval de l'école

Un défilé carnavalesque sur le thème du fantastique, a parcouru les rues de Chamblet de l'école au complexe Gustave Piot. Le cortège était sécurisé par les enseignants, les parents et les membres du Club de l'amitié.



Les encadrants, déguisés en pirate, mousquetaire, méduse de la mythologie grecque ou dame médiévale ... ont entraîné les élèves dans des chorégraphies remarquables. L'équipe enseignante a choisi de ne pas brûler sa majesté pour en disposer comme décor pour la kermesse. Avant de se quitter, les enfants ont eu droit à un goûter sur l'herbe composé de jus de fruit et des crêpes, confectionnées le matin avec l'aide des aînés.

Petits écrivains

Le projet de lecture/écriture « Petits Écrivains », initié par l'inspection académique, s'adressait aux élèves de GS/CP/CE1, sur le thème de l'eau. Les enseignants des écoles de Chamblet et Saint-Angel ont choisi de mener cette démarche en commun.



Avec l'aide de la bibliothécaire de la médiathèque, les élèves ont lu l'album « L'enfant et grand-mère », sur le thème de la mer. Puis ils ont décidé d'écrire l'histoire du papa de l'enfant : que fait-il pendant que son fils est en vacances chez sa grand-mère ... Les textes écrits et les illustrations ont reçu les félicitations des différents partenaires. Le livre est désormais consultable à la médiathèque.

Printemps de Chamblet

Dimanche 25 mai, aux Champs d'Blé, « L'eau » a été l'élément majeur des animations du 15^{ème} Printemps de Chamblet. La météo printanière a favorisé le déroulement des animations. Une trentaine d'enfants, accompagnés d'adultes, ont participé à la balade matinale agrémentée de pauses : chant, lecture dans une

barque et goûter. Même si le public était peu nombreux l'après-midi, la curiosité des visiteurs a été satisfaite par les différents stands, notamment la maquette du moulin Mercier présentée par Georges GRENOUILLAT.



En milieu d'après-midi, Alain GOURBET a animé une conférence sur le canal de Berry et l'impact de son développement sur le bassin montluçonnais et commentryen. Près de 450 €, représentant les recettes de la journée (buvette et dons des participants) permettront de financer des activités scolaires. Les organisateurs remercient tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée de partage et de convivialité.

Départ pour la 6^{ème}

Les 16 élèves de CM2 ont reçu, par la municipalité, un bon d'achat à utiliser à la Maison de la Presse de Commentry. Le Maire les a félicités pour leur parcours scolaire et leur a souhaité pleine réussite au collège.



Mélissa TISSIER leur a remis « L'Odyssée » d'Homère offert par l'éducation nationale. Elle a fait des remerciements personnalisés à chacun avant de souhaiter qu'ils gardent de bons souvenirs des années passées aux « Champs d'Blé ».

Merci Stéphanie !

Les élus ont remis un cadeau à Stéphanie COSTE à l'occasion de son départ justifié par la fermeture de classe. Cette dernière quitte notre école maternelle avec regret et nostalgie. Nous lui souhaitons une bonne adaptation dans ses nouvelles fonctions !

Commémorations 19 mars – 8 mai

Les participants se sont rendus au monument aux morts, sur la musique de la Garde Républicaine. Les gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. Après le chant des partisans, les messages officiels ont été lus et les soldats disparus ont été nommés avant que retentisse la sonnerie aux morts.

La cérémonie du 8 mai a été honorée par la présence des élèves de l'école, qui ont chanté la Marseillaise, encadrés par leurs enseignants. Un lâcher de pigeons a clôturé ce moment de recueillement.



Réunions des associations

Mi-mai, les élus ont réuni les présidents d'associations, afin de faire le point sur leurs activités et projets. La collaboration et les partenariats entre les différentes structures participent à la réussite de la vie associative locale.



Le calendrier des manifestations, établi au cours de la réunion, est consultable et actualisé aussi souvent que possible sur le site internet de la mairie.

Médiathèque Ludothèque

L'exposition « C'est dans la boîte ! », projet présenté à Exposciences par les élèves de CM1-CM2 de l'école, sera visible jusqu'au 30 août.

Horaires d'été : mardi fermé – mercredi, jeudi, vendredi et samedi, ouverture de 9h à 13h
La médiathèque ludothèque sera fermée du mardi 12 au samedi 16 août.

Calendrier des manifestations

- 30 août** : Concours de pétanque - ESC
- 20 septembre** : Journées du Patrimoine - Amis de Saint-Maurice
- 24 septembre** : Concours de belote - Club de l'Amitié
- 27 septembre** : Fête patronale de Saint-Maurice - Tournoi de Volley foot, jeux, Concert
- 28 septembre** : Fête patronale de Saint-Maurice - Brocante
- 5-6 décembre** : Animations Téléthon 2025
- 8 décembre** : Rencontre tarot - Club de l'Amitié
- 10 décembre** : Repas de Noël - Club de l'Amitié
- 14 décembre** : Concert de Noël - Amis de Saint-Maurice
- 18 décembre** : Marché de Noël - École et Amicale Laïque
- 7 janvier** : Concours de belote - Club de l'Amitié

Des nouvelles de l'ESC



Samedi 28 juin, l'assemblée générale a été l'occasion de rendre hommage à Alain FAUVET, ancien président et arbitre du club, récemment décédé. Après un début de saison catastrophique, les joueurs ont réussi l'objectif du maintien. Malgré l'annulation des repas, la générosité des sponsors et la réussite des concours de pétanque ont permis de maintenir la trésorerie. Le recrutement de nouveaux dirigeants serait bienvenu pour coatcher l'équipe.

Les Endiablés de DOYET

L'association propose des séances de PILATES, pour la 3^{ème} saison à la salle des fêtes de Chamblet le lundi de 18h à 19h dès le 8 septembre.

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Cette gymnastique douce allie respiration profonde et mouvements lents, et vise à renforcer les muscles posturaux pour développer le corps de façon harmonieuse.



Des séances, de renforcement musculaire, gym douce etc..., sont aussi mises en place sur Saint-Angel et Doyet.
Contact : 06.50.54.91.65

Retraite sportive



La Retraite Sportive Thorette de Villefranche interrompt ses activités en juillet-août. Seules les sorties vélo sont maintenues. Reprise en septembre !

Outre les rendez-vous habituels, 38 adhérents ont participé à un séjour d'une semaine à Piriac-sur-mer en Bretagne Sud, pendant lequel les

animateurs de marche et vélo avaient planifié des sorties sportives et culturelles.

Le voyage annuel a permis de constater l'avancée des travaux du château de Guédelon en Bourgogne. Le groupe des « baobabs » a terminé l'année par une journée festive à la salle André Roux. Pour conclure cette saison, plus de 70 adhérents se sont retrouvés à l'Auberge de La Tour à Rocles !

Club de l'Amitié

Après l'assemblée générale de janvier 2025, Josiane JUILLOT a rejoint le conseil d'administration, en remplacement de Chantal DEGARDIN.

Le Club compte en 2025, 96 adhérents. Les activités traditionnelles du jeudi continuent, ainsi que l'atelier loisirs créatifs les 1^{er} et 3^{ème} mercredis.

Le concours de belote du 8 janvier a été plus que satisfaisant : 62 équipes.

Le mercredi 19 mars, 4 adhérents ont participé à la sélection départementale de la dictée à Vermeix et 3 d'entre eux à la 2^{ème} sélection au Montet.

Le vendredi 11 avril, nous avons accompagné les enfants des écoles pour la journée carnaval.

39 personnes ont participé à la journée de la forme à Deneuille-les-Mines le mercredi 23 avril. 6 personnes ont été sélectionnées à la pétanque pour la finale départementale qui a eu lieu le mercredi 18 juin à Tronget.



Le samedi 10 mai, 47 adhérents se sont réunis à l'Auberge du Lamaron pour déguster un très bon repas.

Le jeudi 10 juillet aura lieu la rencontre avec le club de l'Age d'Or de Saint Victor avec repas le midi et jeux divers l'après-midi.

Mercredi 3 septembre, est prévue une sortie à LYON avec déjeuner croisière et visite du Parc de la Tête d'Or en petit train l'après-midi.

Chamblet Téléthon

Après neuf années de bons et loyaux services, Robert LIMOGES a transmis officiellement la présidence à Jean-Yves ROULEAU, au cours du dernier conseil d'administration. Robert LIMOGES a toujours été présent depuis la création de l'association Chamblet Téléthon en 2009.



« Je reste dans le train et de ce fait, je deviens le chef de gare pour le Téléthon de Chamblet, en espérant que je serais toujours à l'heure et que les wagons seront pleins de bénévoles » avait-il confié en janvier dernier. Grâce au coordinateur départemental Thierry CHAMPAGNAT, une délégation, représentant les 5 communes de Chamblet Téléthon, a eu la chance de visiter le laboratoire Généthon à Evry (Essonne).

Les Amis de Saint-Maurice

Les Amis de Saint-Maurice participeront aux Journées Européennes du Patrimoine, qui se tiendront les 20 et 21 septembre prochains. À cette occasion, l'association proposera une conférence pour faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de Chamblet de l'époque gallo-romaine à nos jours le samedi 20 septembre 2025 à 15 h.

La traditionnelle messe de Saint-Maurice sera célébrée à l'occasion de cette période festive le samedi 27 septembre. Enfin, l'association sera présente au Forum des Associations organisé à l'occasion de notre fête patronale et vous proposera des animations.

Nous vous invitons à réserver ces dates et à venir nombreux !

Comité des Fêtes

La randonnée du printemps, prévue dimanche 16 mars a été annulée en raison d'une météo hivernale, défavorable à la préparation et à l'organisation d'une telle manifestation.

A l'occasion de la Fête de Saint-Maurice, le Comité des Fêtes organisera, samedi 27 septembre, pour le plaisir de tous, son premier tournoi de Volley-Foot de rue (rue du Chéroux – Inscription des équipes (3 joueurs) recommandée – remise de lots) ainsi que des jeux pour les enfants. A partir de 19 heures, le concert du groupe Psychats permettra de terminer la journée dans une ambiance festive et conviviale !

Dimanche 28 Septembre, la traditionnelle Brocante de Saint-Maurice s'installera dans le bourg. Les conditions d'organisation seront communiquées début septembre. Comme en 2024, les associations, artisans, commerçants, services qui le souhaitent, pourront installer un stand place du 11 novembre pour présenter leurs activités. Les attractions foraines et le stand Buvette-Snack fonctionneront durant les 2 jours. Nous vous attendons nombreux pour partager ce week-end d'animation de notre commune ! Renseignements : 07 55 62 03 33 – Blog du comité des fêtes ou

 **Comité Des Fêtes Chamblet**

